



Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections

---

Déclaration liminaire - Conférence de presse du 28 février 2020

OPERATION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES

**Appel aux citoyens burkinabè : Ne ratons pas le démarrage du train, faisons nous enrôler**

---

La convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections (CODEL) par la présente vient donner sa lecture sur le déroulement du processus électoral actuel.

La CODEL, pour avoir été impliquée dans le processus de révision du Code électoral, salue de prime abord l'effort de consensus dont ont fait preuve les acteurs, lors du dialogue politique de juillet 2019 qui a valu que le processus électoral connaisse un bond en avant. Elle invite les acteurs politiques à toujours maintenir ce cadre de discussion tout au long du processus électoral.

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Nous sommes au début d'un processus important ; celui de se faire inscrire sur le fichier électoral afin de pouvoir exercer son droit de vote au moment venu. La CODEL vient donc vous inviter à ne pas rater le démarrage du train. ***Faisons-nous enrôler lorsque les agents de la CENI séjournent dans nos provinces, villes, villages et secteurs.***

Cette révision des listes électorales se fait dans un contexte sécuritaire sans précédent qui endeuille nos familles et a entraîné le déplacement de plus de 600 000 personnes.

Il s'agit de moments difficiles pour le Burkina Faso.

La CODEL à travers son groupe de plaidoyer sécurité humaine, a mené une action citoyenne humanitaire « faisons un geste ». Cette action a permis de mobiliser environ 23 millions de nos francs et a contribué à apporter un peu de réconfort à nos frères et sœurs de plusieurs localités comme Barsalgho, Ouahigouya, Titao, Arbinda, Gorom-Gorom, Fada N'Gourma, Kongoussi, Wemtenga et Yagma (Ouagadougou). Cette initiative a également permis que la gestion des personnes déplacées soit portée dans l'agenda politique et social.

Malgré ce contexte, nous devons tous travailler à relever le défi de la tenue des élections en 2020 et 2021 car cela participe à la lutte contre les forces du mal.

Depuis le 10 février 2020 et ce jusqu'au 31 mai 2020, la commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) procède à la révision des listes électorales à l'intérieur du Pays.

Les premières zones concernées ont été : les 6 provinces de la région de la Boucle du Mouhoun et la province du Boulkiemdé. La CODEL tient à féliciter la CENI et ses équipes engagées sur le terrain. De façon générale l'on peut noter que l'enrôlement se déroule bien malgré quelques difficultés.

La CODEL a visité 167 lieux d'enrôlement et a fait les constats suivants :

- retard de démarrage dans quatre villages de Tchériba dû à l'absence d'opérateurs de kits ;
- des kits perdus à Soumakuy suite à une attaque ;
- la vétusté des kits d'enrôlement occasionnant des dysfonctionnements et du retard de démarrage dans certaines localités ;
- la non maîtrise des machines par certains OPK ;
- le faible engouement des citoyens, même si les derniers jours de l'enrôlement dans la sous zone 1 de la zone 1 un regain d'intérêt a été signalé ;
- les villages de Bomboro et Toeni de la commune de Tougan n'ont pas été concernés par l'enrôlement du fait de l'insécurité ;
- des citoyens pas bien informés qui se présentent avec leurs actes de naissance pour s'inscrire ;
- L'accès difficile de certains sites d'enrôlement ou des emplacements à polémique. Certains lieux ont été délocalisés car considérés comme très proches de certains partis politiques ;
- l'incertitude de certaines personnes déplacées sur leur prise en compte dans le fichier électoral (certains dans les Balé disent avoir des cartes d'électeurs et voulaient savoir s'ils voteront pour leur zone d'origine ou pas).

Face à ces constats, la CODEL formule les recommandations suivantes :

A la CENI :

- doter les OPK de kits plus performants ;
- utiliser des crieurs publics dans les marchés et quartiers afin d'informer la population avant et pendant l'enrôlement ;
- travailler à déployer les OPK au même moment sur les différents sites ;
- en concertation avec le comité de suivi des recommandations du dialogue politique, donner des directives claires sur l'enrôlement des déplacés pour respecter leur droit de participation.

Aux partis et formations politiques :

- jouer leur rôle d'éducation des populations en s'impliquant dans l'information et la sensibilisation encore plus dans ce contexte sécuritaire difficile.

Aux organisations de la société civile aussi bien aux niveaux local que national :

- s'impliquer davantage dans l'information et la sensibilisation des populations sur l'opération de révision des listes électorales ;
- mettre l'accent sur la sensibilisation des jeunes et des femmes

La CODEL, après sa contribution à la bonne tenue des élections en 2015 et 2016, jouera sa partition.

Elle a obtenu de ses partenaires : Diakonia, la Coopération Suisse, l'Union européenne et le Danemark, le financement de ses activités à travers le Programme d'Appui au Processus Electoral (PAPE). C'est l'occasion de les en remercier.

La CODEL continuera à :

- informer et sensibiliser les citoyens pour qu'ils s'inscrivent sur le fichier électoral afin de pouvoir exercer leur droit de vote au moment venu.
- Mener des plaidoyers pour un processus électoral transparent, inclusif et apaisé
- Mener des plaidoyers pour une participation plus accrue des femmes

La CODEL poursuivra son travail de suivi citoyen du processus électoral. Le jour des élections, elle envisage de mettre en place un dispositif de veille électorale qui permettra la remontée des informations en temps réel pour contribuer à des élections apaisées et crédibles en 2020 et 2021.

Fait à Ouagadougou, le 28 février 2020

Pour la CODEL

Me Halidou OUEDRAOGO, Président